

Décision n°
2025.009

14/11/2025



Nature de l'acte :
Commande publique

OBJET :

**TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
L'AVENUE DE
PUYMOREL**

**Marché de travaux
Choix de l'entreprise**

Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche
DÉCISION DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Saint-Pantaléon-de-Larche (Corrèze),
Alain LAPACHERIE,
Vu l'article L. 2122-22 (4°) du code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique ;
Vu la délibération n° 2020-040 du conseil municipal du 26 mai 2020, déléguant certains de ses pouvoirs au maire, et notamment le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;
Vu la consultation des entreprises ;
Vu l'analyse des offres ;

DÉCIDE

- Article 1 –** D'attribuer un marché de travaux concernant l'aménagement de l'avenue de Puymorel avec l'entreprise DEVAUD TP pour un montant total de 98 814,00 € HT.
- Article 2 –** Les versements d'acomptes liés à l'avancement d'exécution des prestations sont autorisés.
- Article 3 –** Les crédits nécessaires à l'exécution de ces marchés sont inscrits au budget communal de l'exercice en cours.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 14 octobre 2025,

Le Maire,

Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le
site internet : 14/10/2025

Date de télétransmission
en préfecture : 14/10/2025